



COMMUNE DE SAINT GEORGES LES BAINS

Mairie – Square René Cassin – 07800 St Georges les Bains

Tél : 04 75 60 80 42 Courriel : mairie@saint-georges-les-bains.fr

2- ACTE D'ENGAGEMENT

Objet de la consultation

Création d'un sentier pédagogique dans la forêt communale

Marché à procédure adaptée
en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 à 8 du Code de la commande publique

Maître d'ouvrage :
COMMUNE DE SAINT GEORGES LES BAINS
Ordonnateur :
Geneviève PEYRARD, Maire de St Georges les bains
Comptable public assignataire des paiements
Monsieur le comptable public, Trésorerie de Saint PERAY

Remise des offres

Date et heures limites de réception : 15 mars 2021 à 12h00

A - OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du marché :

Réalisation de l'ensemble des équipements pour la mise en place d'un sentier pédagogique dans la forêt communale sur la commune de Saint Georges les Bains.

Cet acte d'engagement correspond :

(Cocher les cases correspondantes.)

1. à l'ensemble du marché public

2. à l'offre de base ;

3. avec les prestations supplémentaires suivantes :

Options définies dans le Devis Quantitatif Estimatif (DQE) valant bordereau des prix unitaires (BPU)

Les options choisies seront décidées par le pouvoir adjudicateur au moment de la notification du marché.

B - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes,

CCAP

CCAG : applicable aux prestations en cause. Arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services

CCTP et son annexe « étude de définition »

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

ou

engage la société sur la base de son offre ;

ou

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Nom commercial et dénomination sociale :

.....

Adresse :

.....

Siège social :

Numéro d'identité établissement (SIRET) :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone :

à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous ;

Offre de base

Taux de la TVA : %

Montant hors taxes :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :€.

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC :

Montant TTC arrêté en chiffres à :€.

Montant TTC arrêté en lettres à :

Options

Taux de la TVA : %

Montant hors taxes :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :€.

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC :

Montant TTC arrêté en chiffres à :€.

Montant TTC arrêté en lettres à :

Le choix des options sera défini à l'ordre de service.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

- conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

- **B3 - Compte (s) à créditer :**
- (Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

.....
 ■ Numéro de compte :

.....
 Joindre un RIB

B4 - Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance : Oui Non
 (Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché public

La durée d'exécution du marché public est de 5 mois à compter de :
 la date de notification de l'ordre de service ;

C - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016](#)) :
 [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
 (Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
 (Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
 (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :

COMMUNE DE SAINT GEORGES LES BAINS
Mairie - Square René Cassin - 07800 SAINT GEORGES LES BAINS

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Geneviève PEYRARD, Maire de St Georges les bains

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur Christian GERMONT, comptable public
Trésorerie de SAINT PERAY - 07130 -Rue Jeanne-d' Arc
Tél : 04 75 40 30 46 - Courriel : t007027@dgfip.finances.gouv.fr

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Monsieur le comptable public - Trésorerie de SAINT PERAY - 07130 -Rue Jeanne-d' Arc
Tél : 04 75 40 30 46 - Courriel : t007027@dgfip.finances.gouv.fr

A Saint Georges les Bains, le 9 février 2021

La Maire,

Geneviève PEYRARD.